

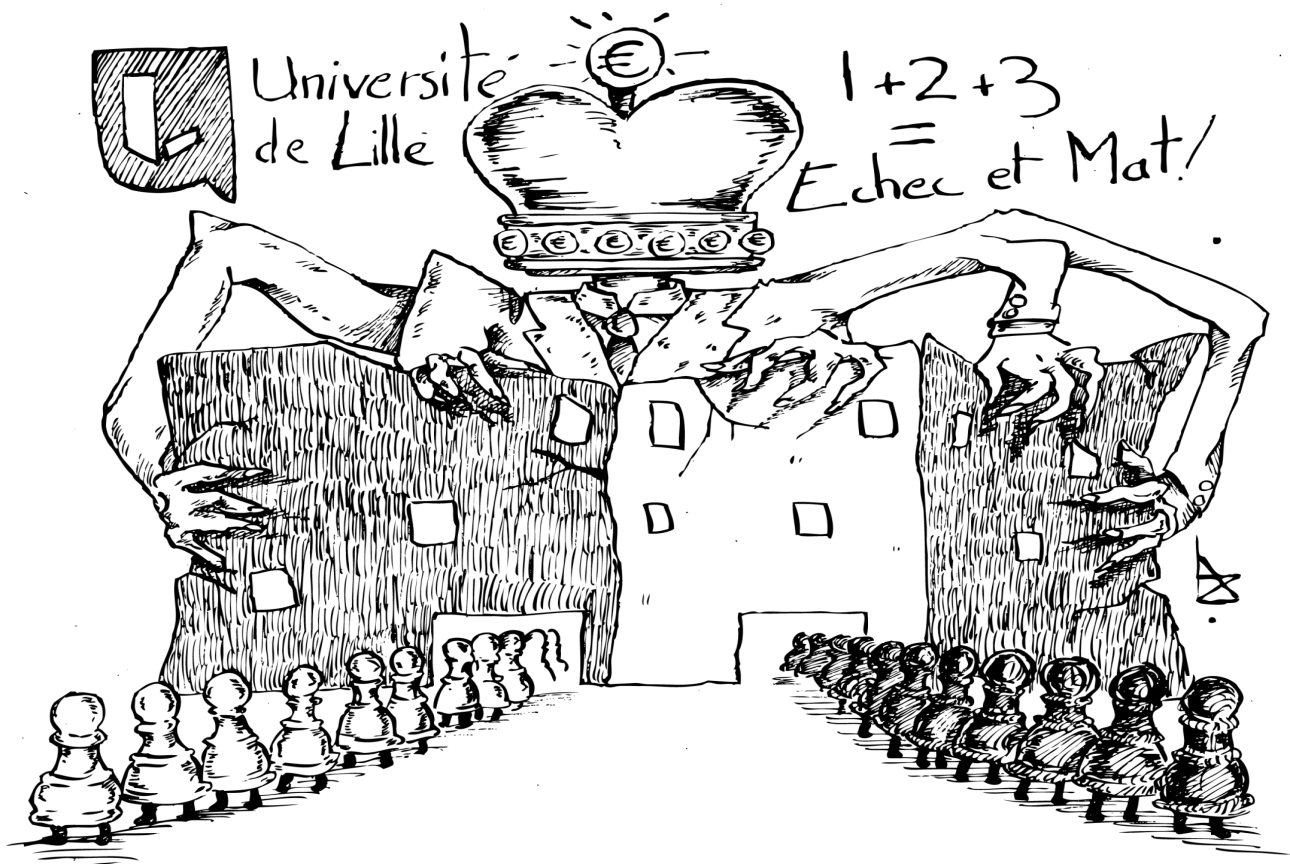
LA BRIQUETTE

Hors-série de La Brique, journal local de critique sociale

PARTOUT CHEZ NOUS, AU LYCÉE COMME À L'UNIVERSITÉ !

Tout a commencé quand à l'été 2017, le gouvernement a monté en épingle le tirage au sort – considéré comme injuste – et matraqué l'inadmissible mise sur le carreau de 3500 lycéen.ens par APB (sur un total de 800 000 bachelier.ère.s inscrit.e.s sur la plateforme). Il n'en fallait pas plus pour justifier une réforme de fond de l'institution universitaire.

Seulement, plutôt qu'une réforme cosmétique et technique de l'orientation, comme le vante le gouvernement, le projet de loi vise un changement radical de l'institution universitaire. Aux origines, le principe veut que tout.e bachelier.ère se voie garantir une place dans la licence de son choix. Désormais, ce seront les enseignant.es qui choisiront leurs étudiant.es. Le dossier scolaire sera passé à la moulinette de critères censés transcrire la reconnaissance de « prérequis ».



Macron, Vidal et consorts défendent pourtant une réforme de l'orientation. Mensonge des plus effrontés quand on prend le temps de décortiquer la réforme de l'Université et celle du baccalauréat, deux facettes d'un système de triage social organisé.

Un tri social généralisé

La réforme de l'Université repose sur trois mesures qui font tourner cette nouvelle industrie du tri social. D'abord pour chaque licence **une capacité d'accueil est décidée par les rectorats.**

Ensuite, ce nombre de places limité justifie **la mise en œuvre d'un classement sur la base de « prérequis »** plus flous les uns que les autres, dont la maîtrise sera **évaluée à travers des critères** laissés au bon vouloir des UFR : notes, filière, avis du conseil de classe, « fiche Avenir » rédigée par les professeurs principaux évaluant les vœux des lycéen.nes, lettre de motivation, etc.

Le choix de ces critères donne toute latitude à l'élitisme le plus crasse. Quand on sait que l'Université de Dauphine, « grand établissement » autorisé à sélectionner ses étudiant.es depuis de nombreuses années, prend en compte le lycée d'origine dans son évaluation, on redoute la généralisation de ce genre de critères et ses effets sur la hiérarchisation des établissements du secondaire.

Ces « modalités d'évaluation » entérineront à coups sûr les inégalités sociales que le système scolaire contribue à cristalliser dès la prime enfance. En clair, étudier dans un bahut en milieu populaire ne fera qu'accentuer les stigmates, les lycéen.nes payant le prix d'une procédure profondément inégalitaire. À résultat équivalent, le système privilégiera l'élève de Saint-Paul, lycée privé huppé du centre-ville en face duquel le lycée de Jean Moulin de Roubaix n'aura qu'à s'écrouler.

Par ailleurs, **chaque lycéen.ne devra faire dix vœux non hiérarchisés auxquels les enseignant.es du supérieur devront répondre soit oui, soit « oui si », soit – une fois la capacité d'accueil atteinte – « non ».** Certain.es lycéen.e se verront donc opposer un « non » définitif par la licence de leur choix faute de place, condamné.e à écumer les bancs d'une formation qu'ils auront choisi par

défaut. D'autres obtiendront un « oui si », les obligeant à suivre des modules de rattrapages dont il y a fort à parier qu'ils se résumeront à peu de chagrin quand on sait que les universités n'ont déjà pas les forces pour assumer les heures « classiques » d'enseignement.

On saisit dès lors la supercherie : **faire croire à une réforme de l'orientation quand il s'agit bien d'une sélection brutale. En matière d'orientation, rien ne changera sous le soleil de Parcours Sup.**

Une sélection automatisée

Plutôt que de créer les universités et les postes d'enseignant.es nécessaires pour accueillir dans des conditions dignes et en fonction des vœux d'orientation les lycéen.ne, le gouvernement organise l'exfiltration des lycéen.nes les moins doté.es scolairement et donc socialement.

On se dit que l'argument aurait de quoi séduire une partie du corps professoral qui crie depuis plusieurs années son incapacité à assumer la démocratisation de l'université, confronté à la hausse permanente des effectifs et à des bacheliers professionnels et techniques dont elle ne sait que faire.

Pourtant, même les plus élitistes de ces professeur.es voit dans Parcours Sup une gageure. En effet, **le gouvernement se targue de mettre en place une sélection qualitative,** comprendre ici l'évaluation de chaque dossier par les enseignant.es eux.elles-mêmes.

On comprend sans difficulté l'incapacité pour les enseignant.es-chercheur.ses de traiter « qualitativement » cette masse de dossiers quand certaines filières en tension vont recevoir plusieurs milliers de dossiers, à se répartir entre quelques dizaines de professeur.es et à traiter en quelques semaines. Faisons le calcul. Ce sont huit millions de dossier qui seront à traiter. **À raison de 20 minutes par dossier – lecture du CV, de la lettre de motivation, des avis du conseil de classe, de la fiche Avenir – ce sont plus deux millions d'heures et demi de travail qui seront à mettre au compteur des personnels du supérieur déjà surmenés.**

Il y a alors fort à parier qu'ils.elles s'en remettront totalement aux algorithmes. Ce qui avait pourtant justifié la suppression d'APB.

Une nouvelle fois, **la machine opérera seule le tri social, en organisant le classement des un.es et des autres.**

C'est que cette réforme repose sur une double lubie. Elle croise méritocratie et scientisme. Elle est aveugle, d'une part, au massacre social qui se cache derrière l'idée de méritocratie, ce recrutement « des meilleur.es » faisant fi de la distribution sociale des compétences. Et d'autre part, elle laisse supposer qu'il pourrait y'avoir une science dépourvue de subjectivité évaluant les compétences. La froideur statistique des indicateurs ne doit pas cacher le problème brûlant d'un système éducatif déjà des plus sélectifs : **la nécessité d'une lutte pour plus de justice sociale.**

Du lycée à l'université : individualisation des parcours, concurrence et marché

À cette mise en œuvre du tri social par l'État, la réforme promise par Macron ajoute la création d'une licence sous forme d'unités indépendantes les unes des autres. Exit la cohérence pédagogique des parcours semestrialités, la place est désormais laissée à un jeu d'obtention de crédits par unité d'enseignements (UE). Ce nouveau système s'adosserait à la fin de la compensation entre UE. La compensation permet d'obtenir son année, voire sa licence, pour tout.e étudiant.e ayant une moyenne générale supérieure à dix. Autrement dit, ce nouveau système individualise les parcours et demande à ce que les étudiant.es soient bon.nes partout, tout le temps. Ce système qui permettrait de rattraper les étudiant.es salarié.es prendra donc fin. Il permettra par ailleurs aux étudiant.es les plus « performant.es » – socialement – d'obtenir leur licence ... en deux ans. À cela s'ajoute l'augmentation prévue des frais d'inscription – payé par UE et non plus par année – qui achèvera définitivement tout projet d'une Université luttant contre les inégalités sociales.

On ne peut néanmoins saisir les effets délétères de cette réforme sans prêter attention au projet de réforme du lycée et du baccalauréat. Sans rentrer dans les détails du rapport de Pierre Mathiot, ex-directeur de Science Po Lille, qui se présente lui-même comme un chantre de l'égalité des chances,

l'idée sous-jacente de sa proposition de réforme est conforme à l'esprit de la réforme de l'Université : l'individualisation des parcours.

Techniquement, il s'agirait de faire sauter les séries S, ES, L et de les remplacer par un système de majeures et de mineures. Autrement dit, cette modularisation du secondaire amènerait chaque lycéen.ne à choisir parmi un catalogue d'enseignements un binôme de matières.

L'utilitarisme serait dès lors de mise. Le choix laissé aux lycéen.nes et à leur famille entraînera alors des stratégies d'optimisation de placement dès le lycée – voire le collège – afin d'obtenir les meilleures licences. Une nouvelle fois, ces choix seront faciles pour les plus doté.es. Les lycéen.nes les plus marginalisé.es par le système éducatif seront à coup sûr totalement paumé.es dans un système kafkaïen où il est fort à parier que les enseignant.es du secondaire transformé.es en conseiller.ère d'orientation permanent.e seront tout aussi perdu.es.

Les deux réformes rendent également possible la mise en place d'un véritable business dans lequel ne manquent pas de s'engouffrer des start-up si chères à Macron. À l'instar de tonavenir.net, site internet promettant « de décharger les familles des inscriptions sur Parcoursup ». Pour la modique somme de 320 euros, la boîte propose un « montage des dossiers d'inscription (Projet motivé et cv) et l'accompagnement dans le choix des formations. »

En outre, si un cadrage des enseignements majeurs au niveau national est proposé par le rapport Mathiot, ce projet de réforme ouvrirait la porte à la mise en place d'un véritable marché de l'enseignement secondaire où l'offre d'options rares et adaptées aux attendus des licences les plus sélectives risque de produire de fortes inégalités entre les bahuts. **La hiérarchie des licences devrait donc être complétée par une hiérarchie des lycées.**

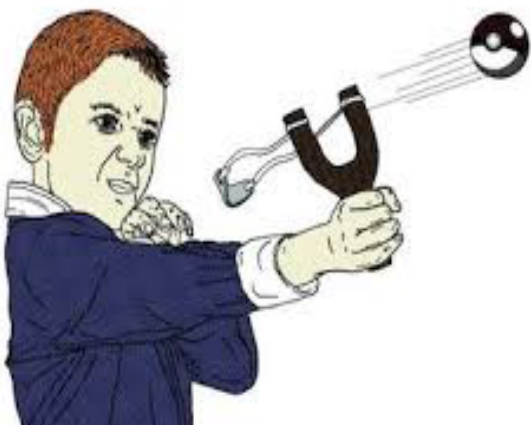
À l'heure où l'assemblée vote « un droit à l'erreur » pour les contribuables ayant fraudé l'impôt, on condamne notre jeunesse à l'optimisation scolaire où toute erreur de parcours sera sanctionnée. Alors que les chantres du capitalisme crient partout leurs mots d'ordre – mobilité, reconversion, plasticité –

ils somment les gamins d'être certains de leurs destins sociaux à un âge où l'incertitude et le doute sont de mise.

Contre la sélection... et son monde !

Concerné.es par ces évolutions, les étudiant.es ont rapidement réagi. À l'annonce du « plan étudiant » plusieurs AG ont eu lieu à Lille 1-2-3. Dans la droite ligne des mobilisations contre la loi travail a été créé le « Collectif de Résistance à la Sélection » (CRS). Ce collectif lance une première action le matin du 22 novembre à Lille 2, où la distribution de tracts se solde, à cause de l'attitude rigide du service de sécurité, par le blocage involontaire de l'unique entrée de la fac pendant plus d'une heure. Le collectif aura le temps d'alerter les étudiant.es, non sans se faire emmerder par les sbires de l'UNI (syndicat étudiant d'extrême droite) qui s'improvisent assistant.es de la sécu...

Les tentatives d'occupation d'un amphi pour disposer d'un espace de réflexion, sont réprimées systématiquement et violemment dès lors qu'elles dépassent les cadres imposés par l'administration. À Lille 2 puis Lille 3, la présidence envoie la police et la BAC dès les premiers rassemblements.



À Lille 3, le 7 décembre, la sécurité prend même les devants et bloque l'accès à une conférence se déroulant dans l'amphi où doit avoir lieu l'AG deux heures plus tard.

À chaque fois, le mot d'ordre semble être de freiner la mobilisation, avec le concours des services de

sécurité qui font office de flics pour la direction : arrachage d'affiches, contrôles abusifs des cartes d'étudiant.es, blocage des AG. Plan vigipirate ou état d'urgence sont les bons prétextes pour éviter un mouvement collectif.

Néanmoins, quelques éclaircies émergent de la chape de plomb que nous promettent les réformes. Le 20 janvier, une journée de mobilisation est organisée à Paris à la bourse du travail à l'appel de l'Association des sociologues enseignant.es du supérieur. Plus de 300 personnes votent une motion à l'unanimité invitant au retrait du projet de loi. Y est présente l'intersyndicale qui appelle à un mouvement de grève et une manifestation le 1^{er} février. À Paris, Toulouse, Rennes et Lille, des Universités sont bloquées, des AG organisées. À Lille, ce sont un millier de lycéen.es et d'étudiant.es accompagné.es de quelques enseignant.es qui clament leur opposition aux projets de réforme. L'IEP de Lille, temple de l'enseignement élitiste est occupé pour une AG de quelques heures.

On regrette juste que les parents, enseignant.es et enseignant.es-chercheur.ses ne soient pas plus nombreux pour soutenir le mouvement.

La Brique écrivait il y a deux ans « la lutte est une fête ». Elle invite une nouvelle fois lycéen.es, étudiant.es, parents, enseignant.es à se mobiliser collectivement. Et nous continuerons à crier « partout chez nous », au lycée comme à l'Université ...

Le collectif de La Brique

La Brique est un journal local d'analyse et de critique sociale. Il paraît depuis 12 ans (depuis le conflit anti-CPE...), à peu près tous les 3 mois.

Ça coûte seulement 2 euros, dans les bons kiosques de la région. Si tu te démerdes bien, tu peux récupérer des anciens numéros gratuits. Tu peux l'emprunter en médiathèque, en BU, le lire dans tes bistrots préférés ou l'emporter sous le manteau, on t'en voudra pas.

On a une page web : www.labrique.net et une adresse mail où nous envoyer tes remarques, suggestions, insultes, ou infos exclusives : labrique@riseup.net